

OBSERVATOIRE DE LUTTE

CONTRE LA CORRUPTION ET LES

MALVERSATIONS ECONOMIQUES

INTEGRITE



OBSERVATORY FOR FIGHT

AGAINST CORRUPTION AND

ECONOMIC EMBAZZLEMENT

TRANSPARENCE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 005/OLUCOME/05/2018 PORTANT SUR  
L'UTILISATION ILLEGALE DES VEHICULES ET DES FONDS DE L'ETAT LORS DE LA  
CAMPAGNE REFERENDAIRE DE LA CONSTITUTION AU BURUNDI**

**« Les biens publics sont sacrés et inviolables. Chacun est tenu de les respecter scrupuleusement et de les protéger. Chaque Burundais a le devoir de défendre le patrimoine de la nation. Tout acte de sabotage, de vandalisme, de corruption, de détournement, de dilapidation, ou tout autre acte qui porte atteinte au bien public est réprimé dans les conditions prévues par la loi. » (Art 69 de la constitution) « prohiber l'utilisation des fonds acquis par des pratiques illégales et de corruption pour financer les partis politiques »... (art 10 alinéa1 de la Convention de l'union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption).**

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) est tellement frappé de se rendre compte que le parti au pouvoir CNDD-FDD utilise les véhicules et les fonds publics au cours de la campagne référendaire de la Constitution du Burundi. En effet, cette campagne a débuté le 1<sup>er</sup> mai pour se clôturer le 14 mai 2018 selon le décret portant ouverture de la campagne électorale pour le référendum constitutionnel du 17 mai 2018. En guise de rappel, l'OLUCOME a déploré à maintes reprises le travail du Gouvernement en place sur l'amendement de la Constitution burundaise car la décision de l'amendement de cette constitution a émané d'une seule partie en conflit ignorant les voix des autres parties en conflit dans la crise burundaise de depuis avril 2015. Pour dire que cette décision n'est pas provenue d'un consensus de tous les protagonistes dans le conflit burundais mais plutôt d'une seule partie qui est le Gouvernement en place et ses alliés.
2. Selon les investigations de l'Observatoire, le CNDD-FDD utilise les véhicules de l'Etat lors de la dite campagne tout en ayant enlevé ou voilé les plaques de ces véhicules. Certains de ces véhicules transportent les instruments de sonorisation servant à la diffusion des messages de ce parti au pouvoir. Bien plus, selon les informations que l'Observatoire dispose, certaines autorités percevraient des frais de mission en se rendant à ces séances de campagne référendaire et le parti au pouvoir donne à ses adeptes un verre après les séances de la campagne. D'où l'Observatoire se demande et interroge le Gouvernement si dans ce cas, les biens et les fonds publics sont-ils dépensés dans la réalisation des projets d'intérêt général ou dans les activités d'intérêt du parti au pouvoir et de certains individus.
3. Ce qui est étonnant, le CNDD-FDD s'arroge le droit de faire ces malversations financières et économiques alors que les autres partis politiques en campagne

référendaire utilisent leurs propres moyens financiers et matériels. Ceci n'est qu'une injustice notoire où certains utilisent les biens et les fonds de l'Etat alors que les autres n'y touchent pas comme si ils n'étaient pas tous des burundais. Par contre, les contribuables burundais s'acquittent de leur devoir fiscal pour financer les projets de développement du pays et non ceux du parti CNDD-FDD.

4. Dans la perspective de lutte contre ces malversations économiques tout en considérant tout ce qui précède, l'OLUCOME recommande ce qui suit :

**A la population burundaise :**

- a. d'informer l'OLUCOME sur les cas d'utilisation illégale des véhicules de l'Etat lors de cette campagne référendaire en précisant le numéro de la plaque, le service public auquel le véhicule appartient et le nom du conducteur si possible ;

**Au Gouvernement en place :**

- a. de se conformer à l'article 69 de la Constitution du Burundi et à l'article 10 alinéa 1 de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption ;
- b. d'arrêter d'octroyer les frais de mission aux autorités du CNDD-FDD qui participent dans les séances de la Campagne référendaire car en ce moment, ces autorités défendent et servent les intérêts du parti au pouvoir et non du pays ;
- c. d'abandonner cette mauvaise pratique de laisser au parti au pouvoir d'utiliser illégalement les véhicules de l'Etat alors que les autres partis politiques en campagne référendaire utilisent leurs propres moyens financiers et matériels ;
- d. de ne pas débloquer les fonds de l'Etat qui sont utilisés pour rafraichir les membres du parti au pouvoir lors de cette campagne référendaire.

Fait à Bujumbura, le 04/05/2018

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

